

HORAIRES DES NAVETTES ANIMATIONS JEUNESSE

Vous pouvez trouver ci-dessous les horaires des navettes pour les vacances, merci de tenir compte de la commune de ramassage notée lors de votre inscription et de ne pas en changer.

Attention : tout jeune non inscrit ne sera pas accepté.

Tous dossier incomplet sera refusé.

Important de lire le protocole sanitaire sur la dernière page

Mardi 2 novembre : Sortie l'autre Usine, Cholet

CAR		MINIBUS	
Apremont	8h00 18h10	Grand Landes	7h55 17h40
Maché	8h05 18h05	Falleron	8h15 18h00
St Paul	8h15 17h55		
La Chapelle	8h25 17h45		
Palluau	8h30 17h40		
St Etienne	8h40 17h30		
Beaufou	8h50 17h20		
Cholet 10h30 15h45			

Apporter un pique-nique, tenue de sports, une gourde, 2 masques.

Attention, pour les + de 12 ans et 2 mois : pass sanitaire obligatoire (présentation dans le car)

Mercredi 3 novembre : escape Game, foyer des jeunes de Palluau

MINIBUS 1		MINIBUS 2	
St Paul	9h15 17h20	St Etienne	9h00 17h45
Grand Landes	9h25 17h30	Beaufou	9h15 17h35
Falleron	9h40 17h45		
		Apremont	9h45 17h10
Palluau (sur place) 10h00 /17h00			

Apporter un pique-nique, tenue de sports, une gourde, 2 masques, un élément rouge (tee-shirt, pull, gilet, pantalon, bonnet...)

Jeudi 4 et vendredi 5 novembre, stage sports collectifs, foyer des jeunes de Palluau

MINIBUS 1		MINIBUS 2	
Apremont	8h55 17h50	St Etienne	9h00 17h45
Maché	9h05 17h40	St Paul	9h15 17h30
Falleron	9h20 17h25		
Grand Landes	9h30 17h10	Beaufou	9h45 17h00
Palluau (sur place) 10h00 /17h00			

Apporter un pique-nique, 2 masques, gourde, tenue de sports.

Protocole sanitaire lié au COVID 19

Accueil des jeunes :

Le nombre total de mineurs accueillis n'est pas restreint. Il est fixé par l'organisateur dans le respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires, à savoir :

- L'inscription est obligatoire (sauf animation hors les murs)

Les parents sont invités à prendre la température de leur jeune avant l'accueil.

- En cas de fièvre (38°C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid19 chez le mineur ou un membre du foyer, celui-ci ne doit pas prendre part à l'accueil et ne pourra y être accueilli
- Les mineurs testés positivement au COVID 19 ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifié comme contact, ne peuvent prendre part à l'accueil.

Le Suivi sanitaire :

- La structure est équipée de thermomètre afin de mesurer la température en cas d'apparition de symptômes.
- Si un jeune présente des symptômes il sera mis à l'écart en attendant l'arrivée d'un responsable légal.

Les gestes barrières :

- Le lavage des mains :
 - Dès l'arrivée du jeune, lavage des mains avant de participer à l'activité.
 - Lavage des mains après l'activité
 - Gel hydro-alcoolique à disposition
- Les règles de distanciations :
 - Dans la mesure du possible, les jeunes garderont une distance d'au moins un mètre.

→ Le port du masque :

- Le port du masque est obligatoire pour les mineurs et les encadrants à l'intérieur.
- Le masque est à fournir par la famille, **un masque grand public filtration supérieur à 90%**

L'entretien des locaux :

- Un nettoyage des surfaces et du matériel sera réalisé avec un désinfectant répondant aux normes NF-14476
- Le sol sera nettoyé et désinfecté par les animateurs.
- Les locaux seront aérés 15 minutes toutes les heures.

Ce protocole pourra être modifié et réévalué en fonction de l'évolution des données épidémiologiques.

Mise à jour le 16 février 2021